

CLEEP

Association loi 1901 créée en 2009, le Comité de Liaison pour les Echanges Electroniques Professionnels rassemble des acteurs autour des outils, méthodes et processus d'Echanges Electroniques Professionnels et de dématérialisation dans le cadre de l'Economie Numérique



Les fondateurs développent et promeuvent les Echanges Electroniques Professionnels (EEP), la dématérialisation des transactions, notamment l'utilisation de la facture électronique pour contribuer à l'essor du commerce électronique en France et au succès d'une économie numérique au service des entreprises et des administrations.

ACTIONS DU CLEEP

- participer aux travaux normatifs en matière d'échanges électroniques professionnels, dématérialisation, facture électronique, etc. ;
- partager et diffuser l'expertise et le savoir-faire liés aux standards de l'EEP garants des réussites futures de tout acteur quelle que soit sa taille ;
- fédérer les opérateurs de services et éditeurs de logiciels pour fournir aux entreprises et administrations les outils nécessaires et conformes aux normes et standards reconnus ;
- mettre en avant les réussites, au travers des personnes, équipes, entreprises, organisations, filières dans le domaine des EEP et plus largement du commerce électronique ;
- conduire des projets pilotes intersectoriels, en liaison, en tant que de besoin, avec les pouvoirs publics.

Les domaines concernés de ce pôle d'expertise sont multiples (échanges commerciaux au plan national et international, échanges liés aux achats publics, échanges entre services publics, citoyens et entreprises, facilitation des audits et expertise des solutions apportées).

Le CLEEP est aussi un relais pour les membres de l'association dans les instances européennes et internationales.

ORGANISATION

En dehors de la Commission Intersectorielle qui réunit régulièrement les présidents des associations professionnelles dans chacun des secteurs concernés par les EEP, le CLEEP comprend une commission intersectorielle et cinq groupes de travail :

- GT1 : Facture e-invoicing Normes et standards,
- GT2 : Les bonnes pratiques – Etat de l'art,
- GT3 : Signature électronique dans les échanges électroniques professionnels,
- GT4 : Bundle Collection – Pièces comptables
- GT5 : Fiscalité – Commerce International.

Les travaux de ces groupes alimentent l'Observatoire de la Facture Electronique créé en 2009 par le CLEEP et qui se veut un lieu central en France pour observer, dialoguer et proposer dans le domaine de la facture électronique qui représente un enjeu majeur pour différents acteurs du commerce et de l'administration électroniques.

Le CLEEP participe activement aux travaux menés dans le cadre du Forum National de la Facturation Electronique.

Plus d'informations sur le site Internet : <http://www.cleep.org/>